

Tel 05.57.25.49.16.
Fax 05.57.25.49.08
secretariat.ifsif@ch-libourne.fr

Libourne, le 27 août 2021

Dossier suivi par : TN/CB
Références à rappeler : T1 N12-1/2021

Objet : Rentrée IFSI IFAS 2021 – Mesures sanitaires / accueil

NOTE D'INFORMATION PASS SANITAIRE

Mesdames, Messieurs,

Admis suite à la sélection d'entrée en formation infirmière /aide-soignante à l'IFSI / IFAS du Centre Hospitalier de Libourne, je vous prie de bien vouloir lire attentivement les informations ci-dessous :

Le Pass sanitaire est obligatoire.


Pour accéder aux instituts, vous devez impérativement fournir au secrétariat de l'IFSI / IFAS à l'adresse secretariat.ifsif@ch-libourne.fr soit

- un certificat de vaccination,
- un test négatif de moins de 72h00,
- un certificat de rétablissement.

Merci de respecter les gestes barrières.

- Port du masque obligatoire,
- Désinfection des mains.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.



Sandrine COURRET,
Directeur des Soins
Coordonnateur Général des activités de formation
IFSI/IFAS/FC du Centre Hospitalier de LIBOURNE
IFAS des CH de STE FOY la GRANDE et BLAYE

Mme Sandrine COURRET
Directeur IFSI/IFAS